

Point de vue

L'agglomération franco-suisse est en crise d'adolescence

Autorités helvétiques et françaises s'adressent des reproches. Les intérêts de part et d'autre de la frontière sont communs. Il faut dépasser ces critiques

Christophe Aumeunier
Secrétaire général
de la Chambre genevoise
immobilière (CGI)

Il est tout à fait singulier d'observer, pendant la période de crise économique, les doutes qui s'emparent de la population et des élus des communes suisses et françaises. A les en croire, le niveau de développement économique de l'agglomération franco-valdo-genevoise serait trop important.

Ce début de semaine, ce sont les maires français qui indiquaient, qu'à leurs yeux, Genève n'avait pas respecté les conditions de la charte sur le logement prévue au Projet d'agglomération. Ce document prévoit que Genève construise 50 000 logements d'ici à 2030.

Il faut leur donner raison. En effet, il n'est pas imaginable qu'avec une production d'un peu plus de 1000 logements par an, le canton de Genève puisse atteindre les objectifs de cette charte. Ainsi, il est indéniable que l'ensemble des blocages subi par l'aménagement du territoire et les constructions à Genève, et décrit dans un film didactique sur le site internet www.urgence-logements.ch, doit être levé.

Ce nonobstant, la réaction des maires français, si elle est compréhensible, est totalement inadaptée sauf (mais ce n'est pas le cas) à ce qu'ils pensent réformer la problématique de la sous-densification de leurs terrains bâtis. En effet, les mesures préconisées et visant à restituer à la zone agricole certains terrains prévus pour être construits promettent un beau chaos.

Les élus français, qui dénoncent les «nuisances» qu'ils subissent en raison du développement de Genève et parce qu'ils assurent une bonne partie des logements à construire dans



Le logement, l'un des enjeux majeurs de la construction de la région franco-valdo-genevoise. se doit d'être cohérent et harmonieux des deux côtés de la frontière. LUCIEN FORTUNATI



Christophe Aumeunier
Secrétaire
général, CGI

l'agglomération, oublient que si leur région est l'une des plus prospères de France, cela est manifestement dû à Genève. Ils oublient également, tout en se plaignant du déséquilibre entre l'implantation de logements et l'implantation d'activités, qu'ils sont les seuls garants des conditions-cadres favorables pour attirer les entreprises sur leur sol.

Tout en les comprenant, je ne crois pas un instant que nos partenaires français du Projet d'agglomération mettent en application les propositions évoquées lors de leur coup de gueule du début de semaine. En effet, la restriction de construction de logements dans le Genevois entraînerait une envolée des prix et des loyers telle que les populations en souffriraient terriblement.

multinationales sur son sol, mais à l'immigration des Genevois. Là aussi, la conclusion fait fi de l'influence extrêmement positive du développement économique genevois qui a permis au canton de Vaud d'attirer bon nombre d'entreprises.

Si l'on considère presque dans le même temps, c'est-à-dire à la mi-janvier 2012, le retour glacial des consultations des communes genevoises sur le projet du Plan directeur cantonal (seul garant de la construction de 50 000 logements d'ici à 2030), on ne peut que constater une véritable crise d'adolescence du Projet d'agglomération.

Il revient aux Préfets, aux élus des régions, aux conseillers d'Etat, aux magistrats en charge des communes de prendre leurs responsabilités. Ainsi doit prévaloir un discours prônant un développement durable et qualitatif d'une agglomération existante et cohérente. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est simplement le fruit de longues années de travail commun et fructueux. La réaction de nos partenaires français doit être suivie d'une réaction positive des communes genevoises qui, écoutées et comprises quant à leurs contraintes par le Conseil d'Etat, doivent prendre leurs responsabilités pour le développement harmonieux de l'agglomération.

Plus que jamais, la prospérité et la communauté d'intérêts sont existantes, il faut, ensemble, dépasser cette crise d'adolescence.

Cette réaction française intervenait alors que le canton de Vaud vient de rendre publique l'analyse selon laquelle la pénurie de logements de l'arc lémanique vaudois ne serait pas due à l'implantation d'entreprises

PUBLICITÉ

**LE PLUS GRAND SHOWROOM DE PIERRES
NATURELLES DE FRANCE À 15 MN DE GENÈVE**

Capri
UN MONDE DE PIERRES

Route d'arenthon - 74800 St Pierre en Faucigny - France
Autoroute 40 sortie N°16 - Tél. : 0033 450 035 086 - www.capri.fr